

Le Président

PARIS, le 11 janvier 2010

Monsieur Eric WOERTH
Ministre du Budget, des Comptes publics
et de la Fonction publique

139, rue de Bercy
Télédoc 146
75572 – PARIS cedex 12

Objet : RSI

Monsieur le Ministre,

Notre syndicat a été saisi par nombre de ses adhérents concernant les difficultés qu'ils rencontrent depuis plusieurs mois dans le versement des cotisations de leurs clients au RSI, suite aux erreurs répétées de cet organisme.

Nous avons adressé une pétition à l'ensemble de la profession et avons reçu un soutien sans précédent pour demander de mettre un terme à cette situation, et pour proposer un nouveau mode d'appel de cotisations.

Forts de cette légitimité, nous vous présentons les deux suggestions suivantes.

Nous proposons que les bordereaux de versement des cotisations soient établis par les Experts-comptables, comme nous le faisons déjà pour de nombreuses autres cotisations. Dans l'attente de la mise en oeuvre de cette réforme, nous souhaitons pouvoir corriger le montant appelé quand nous constatons une erreur, sans que cela n'entraîne des pénalités pour nos clients.

Corrélativement, nous demandons que des moyens soient mis à la disposition des Experts-comptables pour régler les problèmes des entreprises : des numéros de téléphone dans chaque région, avec des interlocuteurs compétents habilités à apporter des solutions aux sujets que nous leur présentons.

Nous vous proposons de vous rencontrer pour vous exposer ces deux idées.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.



Philippe ARRAOU